

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **13 (1877)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

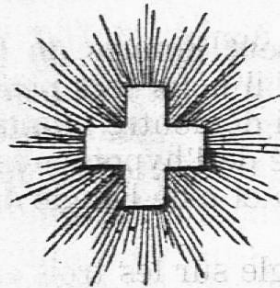
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

1^{er} JUIN 1877

XIII^e Année.

N^o 11.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Hygiène (les maladies de la vue d'après les visites scolaires). — Statistique des abonnés de l'Éducateur. — Correspondances d'Aigle, du Jura bernois. — Bibliographie. — Poésie. — Partie pratique. — Variété. — Nominations.

HYGIÈNE

LES MALADIES DE LA VUE D'APRÈS LES VISITES SCOLAIRES

Il y a déjà bien des années que l'alarme a été donnée sur la question qui est soulevée par ce titre. Depuis lors, de nouvelles et très nombreuses études ont été faites et sont venues confirmer les faits observés par les physiologistes et les médecins. Aujourd'hui, un nouvel et savant observateur, M. Emmert, professeur d'ophtalmologie (de la science spéciale qui traite des maladies de l'œil), vient nous donner un nouvel avertissement dans un écrit en allemand consacré aux *troubles fonctionnels de l'œil humain*, et dont nous devons la traduction à M. le docteur Gross, de Neuveville.

M. Emmert distingue trois sortes de vue : l'*emmétropie* ou vue normale, la *myopie* ou vue basse et l'*hypermétropie* ou vue trop longue. Ces trois états dépendent de la longueur de l'œil ; le myope, c'est-à-dire celui qui ne voit les objets que de près, a

l'œil trop long, pendant que l'hypermétrope, qui ne voit que de loin, a l'œil trop court.

C'est à l'école en général que se déclare la myopie. « Aucun œil n'est myope pendant les premières années de la vie. » Les myopes aussi, sont rares dans les classes inférieures, tandis qu'il s'en rencontre beaucoup dans les classes supérieures et dans l'âge de 15 à 20 ans. La myopie se trouve aussi plus fréquemment dans les écoles de ville que dans celle de village.

Deux causes de la myopie sont l'hérédité et le genre d'occupation.

L'hérédité, d'abord, parce que les maladies de l'œil se transmettent, comme bien d'autres, de père en fils, à l'état, du moins, de prédispositions; le genre d'occupation ensuite, c'est-à-dire résultant d'un travail excessif, d'un mauvais éclairage, de caractères d'imprimerie difficiles à lire, d'une encre trop pâle, de leçons monotones, de devoirs domestiques fatigants, la mauvaise construction des tables et bancs d'écoles.

Les influences nuisibles de ces causes diverses peuvent se manifester de deux manières : par la tension de l'œil et des congestions sanguines à l'œil et à la tête.

Comme système d'éclairage, le gaz est de beaucoup préférable au pétrole, aussi bien par sa flamme plus grande et plus vive, que par la diminution du danger et la manipulation plus aisée.

La profondeur des salles est un point capital, l'intensité de la lumière étant en rapport inverse du carré de la distance, c'est-à-dire qu'à une distance double, triple, quadruple, la lumière n'est pas seulement une fois plus faible, c'est-à-dire 4, 6, 8 fois, mais 4, 9, 16 fois plus faible. « A mon avis, dit M. Emmert, une salle d'école ne devrait jamais avoir plus de vingt pieds de profondeur. »

Ce sont les lampes modérateurs qui conviennent le mieux.

Pour que l'œil de l'enfant ne se débilité et ne s'altère pas, il ne faut pas seulement ne pas le surcharger de tâches, mais faire ensorte qu'il ait l'occasion, à ses heures libres, de s'exercer à regarder au loin, pour reposer sa vue.

Le vêtement peut contribuer aux congestions sanguines. Il faut avoir soin que la cravate et le col de chemise ne serrent pas le cou de l'enfant et ne viennent pas entraver la circulation du sang. Une pression du cou n'est pas seulement funeste aux yeux, elle agit sur les glandes du cou et le cerveau.

Quoique la perfection de l'acuité visuelle soit en rapport direct avec la perfection de l'œil, il est certain qu'elle peut être combattue et la vue sensiblement améliorée par le port de lunettes

appropriées à la vue. Elle peut être aussi prévenue en évitant les inconvénients qui viennent d'être signalés, et que nous empruntons à la brochure du docteur Emmert, traduite par M. Gross. L'auteur de cet écrit s'est livré à des observations nombreuses dans les écoles du Jura bernois et neuchâtelois il a consigné ses remarques dans son ouvrage en les accompagnant de tableaux détaillés sur les diverses sortes de voyants qu'il a trouvés dans ces écoles.

Nous nous bornons ici à attirer l'attention des instituteurs et des autorités scolaires sur l'écrit de M. Emmert. L'importance du sujet, qui n'est ici qu'indiqué, effleuré, n'échappera à aucun de ceux qui s'intéressent à l'enfance et à l'humanité en général.

A. DAGUET.

Statistique des abonnés de l'ÉDUCATEUR.

Nous donnons, d'après un tableau dressé par notre honorable gérant, M. Pelichet, la statistique de nos abonnés, en faisant observer à ceux de l'étranger qui n'ont pas payé qu'ils aient à se mettre en règle. Nous profitons aussi de l'occasion pour rappeler aux abonnés qui réclament un n^o, de s'adresser au gérant et non à la rédaction, que cela ne concerne pas et qui ne se mêle pas, dans la règle, de l'administration.

Le nombre total des abonnés à l'*Educateur* est de 1317.

CANTONS	Instituteurs.	Institutrices.	Prof ^s et directeurs d'établis. supérieurs.	pasteurs.	Commis. d'écoles et Présidents.	Curés.	députés.	Préfets.	Inspecteurs scolaires.	Conseillers d'Etat.	Libraires	Direction d'éduca.	Journaux.	Divers.	Total.
Vaud	374	55	33	23	21	2	3	1	3	1	9	1	9	10	545
Neuchâtel	87	40	19	8	8	2	2	1	2	—	2	1	3	10	185
Berne	88	25	21	2	4	—	—	3	3	1	1	1	3	14	166
Genève.	76	20	14	3	—	—	—	—	4	5	1	—	4	7	134
Fribourg	40	—	15	—	1	—	1	—	1	—	—	1	2	14	75
Autres cant ^s	22	—	13	—	—	—	—	—	1	—	8	2	7	14	67
	687	140	115	36	34	4	6	5	14	7	21	6	28	69	1172

Etrangers : France, 50 ; Italie, 35 ; Allemagne, 21 ; Belgique, 11 ; Angleterre, 7 ; Autriche, 7 ; Amérique, 3 ; Russie, 3 ; Hollande, 2 ; Roumanie, 2 ; Serbie, 1 ; Grèce, 1 ; Espagne, 1. — Total, 145.

Sous la rubrique *Divers*, il y a au nombre de nos abonnés : un conseiller fédéral, un conseiller national, un juge fédéral, deux avocats, deux juges, plusieurs négociants, pharmaciens, agriculteurs, etc. On y trouve aussi un certain nombre d'ecclésiastiques.

CORRESPONDANCES

Aigle, le 2 mai 1877.
J'ai lu avec plaisir les réponses aux deux premières questions que j'ai posées dans le journal, et je remercie vivement MM. Meyer et Rollier; j'aurais cependant désiré des exemples plus directs de l'emploi du mot *voir* dans le vieux français; en voici un tiré du roman du Renart, cité par Littré à l'historique du mot *très*:

« Amis, dit Renart, di moi voir,

Sez-tu ci entor nul manoir

Où je trovasse que mangier? etc. »

Quant à l'origine du mot *truet*, je pense que M. Rollier est allé chercher trop loin ce qu'il avait sous la main. Je crois que le mot *truet* ou *tre*, selon les localités, est tout simplement le mot français *treuil*; en effet, les mots de la famille indiquent cette origine: *trolli* signifie, dans le langage de nos paysans, se servir du pressoir; la *trolliâ* est la charge du pressoir; le *trolliû* est le dernier moût que l'on peut tirer d'une pressée.

Ces exemples me paraissent écarter l'origine allemande du mot *truet*. Mais d'où vient que le *treuil* est mêlé là-dedans? Il semblerait qu'un mot rappelant la *vis*, pièce la plus importante du pressoir, aurait dû être adopté pour désigner cet instrument; de plus, le *tour* du pressoir est un cabestan et non pas un treuil. Je réponds à cette objection en faisant observer que les pressoirs à vis sont d'origine relativement récente; les pressoirs, dans nos campagnes, étaient formés, outre le bassin dans lequel on met les raisins ou les fruits, d'une *palanche* qui s'engageait par une de ses extrémités dans un fort pieux fixé derrière le bassin, et dont l'autre extrémité était ramenée vers le sol au moyen d'une corde qui s'enroulait autour d'un treuil. Le treuil était une partie importante du pressoir et son nom a fort bien pu passer à cette machine. Du reste, Littré me donne raison; voyez l'historique du mot *treuil*, où il cite entre autres ces phrases: « Guillaume et Jehan frères apportèrent leur vendange au *pressouer* ou *treuil* de Michelet. » — « *Truel* ou *pressouer*. »

M. Rollier n'ose pas même prononcer le mot qui fait l'objet de la 4^e question; pour moi, je trouve qu'il n'est pas nécessaire de baisser les yeux en en parlant; ce mot, à mon avis, est de très bonne maison comme vous allez le voir. *Crataegus* est le nom que les botanistes ont donné à l'aubépine. Prononcez le mot *crataegus* un peu vite et sans faire sentir l's finale, et vous obtenez à peu près ce mot, *gratte-cul*, qui répugne à prononcer, mais qui est tout aussi honnête que bien d'autres. Il me paraît évident que *gratte-cul* est le mot *crataegus* altéré légèrement par la prononciation. Mais, dira-t-on, *crataegus* désigne l'aubépine et non l'églantier: il faut prouver que ce mot s'est appliqué à ce dernier arbrisseau. Je reconnais que c'est là le point faible de mon argumentation et j'avoue que les exemples me manquent. Cependant, je crois qu'il fut un temps où le peuple, qui parlait alors le latin, ou le bas-latin, a tort bien pu désigner par le même mot des plantes de même famille et dont les fruits ont la même couleur et une certaine ressemblance de forme.

Les classifications des botanistes ne sont venues que plus tard et ce n'est que tout récemment que l'on a appliqué à l'aubépine spécialement le nom de *crataegus* ; Linné lui-même appelle encore le *Sorbus torminalis*, *Crataegus torminalis* ; j'ai même sous les yeux un dictionnaire de botanique où ce nom désigne le genre actuel *Sorbus*. Tout cela prouve que le mot *crataegus* a pu dans quelques provinces s'appliquer à l'églantier, et dans ce cas ce même mot altéré et devenu *gratte-cul* a pu rester attaché au fruit.

Recevez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de toute ma considération.
G. COLOMB, régent.

Villeret, le 7 mai 1877.

Veillez s'il vous plaît insérer dans votre prochain numéro la rectification suivante, en réponse à la correspondance du *Jura Bernois*, qui a paru dans votre n° 9.

Nous sommes d'accord avec lui pour demander que communes et instituteurs aient 6 mois pour donner une démission. Mais ce qui concerne les faits cités sous l'initiale à V, nous ne pouvons laisser peser sur M. J. le reproche si peu mérité « d'indélicatesse ».

Voici les faits : il y avait à pouvoir deux classes de maîtres, dont une la classe supérieure, nouvellement créée.

Étaient inscrits pour ces deux classes MM. J. et C. — La commune nomma M. J. à la 1^{re} classe et décida de remettre la seconde classe au concours.

M. C. ne se trouvait pas pour cela « sur la rue », car M. J. est allé habiter une maison particulière et M. C. pouvait très bien rester dans son logement si cela lui avait convenu.

Pour trouver de l'indélicatesse dans le fait que M. J. ait postulé là où n'y avait qu'un maître et deux places à pourvoir, il a fallu que votre correspondant soit très inexactement renseigné et ne connût en rien l'état des choses.

Aurait-on peut-être préféré qu'ayant deux places à pourvoir, nous n'ussions qu'un postulant ? heureusement que ce ne fût pas le cas.

Nous espérons que ce qui précède suffira pour prouver que M. J. n'a pas mérité le reproche qu'on lui a adressé par la voie de votre journal.

En vous remerciant d'avance, nous vous présentons, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre parfaite considération.

Commission d'école de Villeret.

Nous comptons répondre à l'anonyme de Lausanne dans notre prochain numéro, soit que nous recevions, soit que nous ne recevions pas de communications de nos collaborateurs et correspondants. Nous faisons quand même appel à ces derniers, la question est assez importante pour fixer l'attention des amis de l'école et du progrès.

BIBLIOGRAPHIE

S'il est un sujet sur lequel jamais on n'aura tout dit, c'est assurément la pédagogie. Si grand que soit déjà le nombre des ouvrages sur l'éducation,

le champ à exploiter est si vaste que les esprits actifs et scrutateurs savent y trouver encore une place à défricher ou tout au moins à améliorer. C'est ce que nous prouve l'ouvrage que vient de publier M. Gavard sous le titre : *L'Éducation à l'école*, et qui a reçu une mention honorable de la Société nationale d'éducation de Lyon à la suite d'un concours sur la question suivante : *Préciser ce que peut et doit faire l'instituteur primaire en ce qui concerne l'éducation de ses élèves. Indiquer par quels moyens il remplira le mieux cette partie de sa tâche.*

Ce travail est divisé en cinq parties :

1° L'instituteur. — 2° L'éducation à l'école. — 3° L'éducation par l'enseignement. — 4° L'éducation morale par les exercices corporels. — 5° L'éducation morale en dehors de l'école.

La première partie exprime avec clarté et concision ce que doit être l'éducateur, quels sont ses devoirs envers les enfants, la société et envers lui-même. Les jeunes instituteurs puiseront là d'excellentes directions.

Comme M. Jules Simon, M. Gavard repousse l'enseignement didactique de la morale dans l'école. Il veut que cet enseignement ne soit pas distinct du reste du programme mais qu'il s'y relie au contraire à tous les instants ; il recommande une bonne discipline et énumère avec raison les circonstances qui parfois paralysent tous les efforts du maître sur ce point. Il démontre, en particulier, les inconvénients que présentent de mauvais locaux, malpropres, mal éclairés, avec un plafond trop bas, des bancs trop rapprochés, des sièges trop hauts ou trop bas, etc., etc., circonstances qui agissent de la manière la plus défavorable sur la santé morale comme sur la santé physique des élèves.

D'accord avec MM. Daguët, Laveleye, et toute l'école spiritualiste qui a pour credo la profession de foi du vicaire savoyard, Monsieur Gavard, pose comme base de la culture morale les deux idées religieuses : Dieu et l'immortalité de l'âme. C'est là, selon nous, un terrain glissant, car il est bien difficile après avoir réservé solennellement pour la famille *l'instruction religieuse* de venir poser deux dogmes qui, nécessairement seront développés de manières bien différentes par les instituteurs. M. Daguët dit bien, « l'école ne saurait être athée qu'au détriment de tout ce qui fait sa beauté, sa grandeur et l'excellence de l'éducation. » Mais nous maintenons pour notre compte que, sans prêcher aucun dogme, l'école peut ne pas être athée. L'ensemble de la morale se réduit pour nous comme pour Franklin à la pratique des vertus suivantes : propreté, tempérance, ordre, économie, résolution, amour du travail, discrétion, sincérité, justice, modération, tranquillité d'âme et humilité.

Ce que dit M. Gavard sur la part que doit prendre le maître pour inculquer ces vertus aux enfants compte certainement au nombre des meilleures parties de son livre.

Il donne également de fort bonnes directions sur la manière de faire concourir à la culture morale des enfants toutes les branches du programme sans en excepter même les exercices corporels et les récréations.

Enfin, le dernier chapitre traite de l'éducation morale en dehors de

l'École et des relations qui doivent exister soit entre l'instituteur et les parents, soit avec les anciens élèves. Là encore, les jeunes instituteurs trouveront les meilleurs conseils.

En résumé, l'ouvrage de M. Gavard vient confirmer une fois de plus la vérité de cette pensée chère à tout homme d'école : « Sans instruction pas d'éducation et sans éducation pas d'instruction. » B. DUSSAUD.

LES VACANCES

Avril vient dire aux violettes :
« Parfumez sentiers et buissons
Où grives, merles et fauvettes
Répètent leurs douces chansons. »

Si cette voix répand la joie
Autour du hameau, dans les bois,
Plus d'un maître d'école broie
Encor du noir.. c'est long, cinq mois !

Il n'est pas seul ! car maint élève,
Qui songeait aux nids, aux forêts,
Pendant que l'examen s'achève
Voit d'un œil sombre ses succès.

.. Enfin ! c'est l'heure des vacances,
Le maître a déridé son front..
Que de désirs, que d'espérances,
Dont peu se réaliseront !

« Salut à la verte campagne !
Un salut à la liberté !
Allons ! tout est prêt, ma compagne,
Nos doux adieux à la cité.

Emporte-nous, locomotive !
Fuyons les livres et les cours !
Et plus ou moins à la dérive
Laissons glisser, glisser les jours ! »

Un écolier dit : « Bon voyage !
Vous êtes libre, nous aussi !
Allez rêver près d'un village
Et restez longtemps loin d'ici ! »

« On ne le voit que trop, ce maître,
Le regard froid ou l'air chagrin,
Le front menaçant apparaît,
Quand on commence d'être en train ! »

.. Le temps fuit.. l'écolier morose
Pour le jeu n'a que du dédain..
Un beau jour, il voit tout en rose :
« L'école se rouvre demain ! »

Le maître aussi retourne en classe
Front serein et le cœur dispos :
Alors, il se sent à sa place...
Que Dieu bénisse ses travaux !
Ainsi, la vacance finie
Maître, écoliers vont se revoir
Inspirés par ce bon génie
Qu'on nomme : L'amour du devoir !

Gimel, mai 1877.

F. OYEZ-DELAFONTAINE.

Partie pratique.

UNE LEÇON DE CHOSES, imitée du *Livre d'histoires pour les classes*
enfantines, de J.-Henri FAVRE.

Mes enfants, prêtez-moi toute votre attention. Nous allons faire en-semble un *voyage au bout du monde* ! Cela vous étonne, n'est-ce pas ; et cependant je suis certaine que plusieurs d'entre vous ont déjà cru, souvent, qu'il devait être facile d'atteindre le bout du monde ; car ne nous semble-t-il pas que nous voyons le ciel toucher à la terre sur le haut des montagnes ? Et n'avez-vous jamais pensé que si vous arriviez un jour sur ces montagnes, il vous serait facile de toucher le ciel de la main et qu'ainsi vous auriez atteint les limites du monde ?..... J'en suis bien persuadée, et moi-même, autrefois, je l'ai cru comme vous ; j'ai même connu un petit garçon de votre âge qui le croyait si fermement qu'un jour, il résolut de se mettre en voyage et de marcher, de marcher jusqu'à ce qu'il eût atteint l'endroit où le ciel touchait à la terre. Nous allons le suivre dans son expédition et voir s'il réussira.

Le voilà donc, par un beau matin, qui remplit son petit panier de provisions ; il y met deux pommes, une tartine de beurre et six noix ; avec cela, où ne peut-on pas aller ! et, au lieu de se rendre à l'école, il se dirige à travers la campagne, le petit panier au bras, sans avoir dit adieu à personne, de crainte qu'on le décourageât.

Il est bientôt en pleine campagne, prendre à droite ou à gauche lui est fort indifférent ; tout chemin conduit où il veut aller ; il prend celui de droite, bordé d'une haie d'aubépine où chantent les oiseaux, où volent et reluisent de beaux insectes dorés. Mais ils ne l'arrêtent pas un instant, non plus que les petits poissons rouges qui jouent dans le ruisseau. La journée est si courte et le voyage est si long ! Il marche donc tout droit ; il marche toujours, prenant quelquefois à travers champs pour raccourcir. Au bout d'une heure, la tartine, la maitresse pièce des provisions, était mangée ; un quart d'heure plus tard, une pomme et trois noix y passaient. L'appétit vient vite à qui se fatigue ; il vint si bien qu'au détour du chemin, à l'ombre d'un grand sapin, la seconde pomme et les trois noix restantes furent tirées du panier. Les provisions étaient épuisées ; et, chose non moins grave, les jambes ne voulaient plus aller ; figurez-vous donc que depuis deux grandes heures le voyage

durait ; et le but qu'on se proposait d'atteindre ne se rapprochait pas du tout, mais pas du tout. Le petit garçon revint donc à la maison, persuadé qu'avec de plus grandes provisions et de meilleures jambes, il réussirait une autre fois dans son projet. Je vous ai déjà dit quel était ce projet. Aux idées du petit garçon, le ciel était un grand couvercle bleu, dont les bords allaient en s'abaissant et reposaient sur la terre. Il s'imaginait donc que s'il parvenait jusqu'à ce bord, il pourrait toucher le ciel de la main et qu'il devrait se baisser afin de ne pas se casser la tête contre le firmament.

Vous avez vu comment la fatigue l'obligea à retourner à la maison..... et maintenant pensez-vous qu'il fit bien de songer à un second voyage ? L'auriez-vous engagé à recommencer ? Je suppose que non. En effet, mes enfants, c'est un projet impossible, jamais le petit garçon n'arriverait à son but ; je vais vous en expliquer les raisons.

Imaginez-vous une grosse boule suspendue en l'air par un fil, et, sur cette boule, un moucheron. N'est-il pas vrai que s'il prend au moucheron la fantaisie de se promener sur la boule, il pourra la parcourir dans toutes les directions sans jamais rencontrer d'obstacle qui lui ferme le passage ? Et n'est-il pas également vrai que si le moucheron marche toujours dans la même direction, il finira par se retrouver au même lieu dont il est parti ! Eh bien, mes enfants, ainsi faisons-nous nous-mêmes sur la grosse boule de la terre. Nous allons, nous venons dans tous les sens, nous faisons les voyages les plus lointains, sans que jamais nous trouvions une barrière ou le ciel bleu nous fermant le passage ; car, partout, si loin que vous alliez, vous verrez toujours le ciel toucher à la terre dans le lointain, et cette apparence reculer à mesure que vous avancez. D'où cela vient-il donc ? C'est que le ciel n'est pas autre chose que de l'air, de l'air enveloppant la terre de tous côtés. Sans l'air qui nous entoure, mes enfants, nous ne pourrions pas exister. Autour de nous, nous ne pouvons le voir, parce qu'il est répandu en très petite quantité ; mais passez rapidement la main devant votre visage et, si vous ne le voyez pas, du moins vous sentez un souffle d'air frais et vous pouvez vous convaincre qu'il existe. Mais l'air, à mesure qu'il se trouve en couche plus épaisse, se colore en bleu ; c'est ce qui nous fait croire à l'apparence d'un ciel bleu. Pour vous aider à bien comprendre comment l'air peut se colorer en bleu, à mesure qu'il se trouve en plus grande quantité, je vous donnerai un autre exemple. Chacun de vous est certainement déjà allé sur les bords d'un lac, d'une rivière, voire même d'un étang aux ondes transparentes. Vous avez pu voir que le lac, la rivière ou l'étang contient de l'eau bleuâtre ; mais si vous en avez puisé dans le creux de votre main, ne vous a-t-elle pas paru aussi blanche que celle de la fontaine ? Eh bien ! il en est pour l'eau de même que pour l'air. Vue en petite quantité, elle paraît blanche, et, vue en plus grande quantité, elle prend cette teinte bleuâtre que vous lui connaissez.

Maintenant que vous êtes bien persuadés que le ciel n'est autre chose que de l'air, vous ne pourrez plus vous imaginer qu'il puisse vous arrêter dans votre voyage. Passons à autre chose.

Je vous ai dit que la terre est une grosse boule ronde. Mais, me direz-vous, nous voyons partout des montagnes, des vallées, des cours d'eau, comment tout cela peut-il former une boule ronde. Je vais vous répondre : Prenons une orange. Vous apercevez sur son écorce de petites bosses, de petits creux, n'est-il pas vrai ? Mais cela empêche-t-il l'orange d'être de forme ronde ? Non, parce qu'ils sont trop petits. Eh bien ! voilà la terre. C'est une boule si grosse, si grosse, mes enfants, que les plus hautes montagnes, les vallées les plus profondes, ne paraissent pas être plus grandes à sa surface que les creux et les bosses de l'écorce d'orange.

Encore une chose : nous avons supposé que la boule sur laquelle voyageait le moucheron était suspendue à un fil. A quoi donc est suspendue l'énorme boule de la terre ?

C'est une question difficile, si difficile même que bien des peuples n'ont pu y répondre. Je vais vous raconter un conte inventé à ce sujet. D'après un peuple de l'Inde, la boule de la terre est supportée par quatre grands éléphants blancs. Mais, les éléphants, sur quoi reposent-ils ? — Ah ! dit le conte, ils reposent sur quatre grandes colonnes d'airain. — Et les colonnes d'airain ? — Elles reposent sur quatre monstrueuses tortues. — Et les tortues ? nécessairement, elles doivent être soutenues. — Elles nagent sur un océan de lait, répond le conte. Notre curiosité va encore plus loin. — Et l'océan de lait ? — Ici le conte s'arrête, il ne nous dit rien de plus, et pourquoi ? C'est que les Indiens ne le savent pas eux-mêmes. C'est qu'en inventant à la terre un support, deux..... jusqu'à mille, on doit nous dire enfin sur quoi repose le dernier, et c'est une chose impossible, vu que la terre n'est supportée par autre chose que par l'air qui l'entoure ; elle nage sans support dans les espaces célestes.

Encore une dernière question. Alors, pourquoi la terre ne tombe-t-elle pas ? C'est que, tomber, mes petits amis, il faut savoir ce que c'est que tomber. Si les anciens l'avaient su, certainement ils n'auraient pas inventé le conte des éléphants et des colonnes d'airain. Tomber, c'est se précipiter vers la terre, comme le fait une pierre que vous soulevez dans votre main et que vous abandonnez ensuite. Voulez-vous donc que la terre se précipite vers elle-même ? Vous comprenez l'impossibilité ; elle nage donc sans support, comme la lune et le soleil dans les espaces du ciel.

Et, maintenant, revenons en arrière et voyons si vous avez saisi clairement les quelques points que j'ai voulu vous expliquer.

QUESTIONNAIRE

1. Conseilleriez-vous à quelqu'un d'entreprendre un voyage au bout du monde ? *Rép.* (supposée). Non, parce que le bout du monde n'existe pas — 2. Mais si nous ne savions pas qu'il n'y a point de bout du monde, où pourrions-nous croire qu'il existe ? *Rép.* Sur le haut des montagnes, à l'horizon, etc. — 3. Et si nous arrivions sur ces montagnes, qu'y trouverions-nous ? *Rép.* Les mêmes apparences qu'auparavant. — 4. Qu'est-ce donc que le ciel ? *Rép.* De l'air. — 5. Et à quoi l'air doit-il sa coloration bleue ? *Rép.* A son épaisseur. — 6. Quel exem-

ple vous ai-je donné pour vous démontrer que la couleur bleue de l'air n'est qu'une apparence? *Rép.* L'exemple de l'eau d'un lac, etc. — 7. Pourrons-nous rencontrer d'autre obstacle que le ciel, si nous désirons faire le tour du monde. *Rép.* Non, car la terre est ronde. — 8. Mais les montagnes et les vallées n'empêchent-elles pas à la terre d'être de forme ronde? *Rép.* Non, exemple: l'orange. — 9. La terre est-elle supportée par autre chose que par l'air? *Rép.* Non, c'est l'air seul qui la soutient. — 10. D'autres peuples n'ont-ils pas cru le contraire? *Rép.* Oui, et ils ont inventé un conte à ce sujet. — 11. Quel est ce conte? *Rép.* Récit. — 12. Alors, pourquoi la terre ne tombe-t-elle pas? *Rép.* Elle ne peut tomber. — 13. Qu'est-ce que tomber? *Rép.* C'est se précipiter vers la terre. J. W.

COMPOSITION.

Sur le 5^e sujet proposé, nous avons reçu 8 compositions de l'école de Meyrin, 6^e degré, dirigée par M. J. Maillard, et 7 de l'école secondaire de Bernex, dont nous avons souvent parlé. Ces travaux sont aussi bons qu'on peut le demander d'enfants de cet âge. Nous reproduirons celui de Louis Gaudin, de Meyrin :

Meyrin, le 10 mars 1877.

Cher ami,

Dans ce monde le malheur succède au bonheur. Il y a quelques jours seulement que j'ai terminé mes classes, j'étais très-content. Je me disais déjà en moi-même, oh quel bonheur! plus de leçons, plus de pensums. Outre cela, je me proposais d'avance d'aller faire une promenade à la montagne pour augmenter ma collection d'animaux, de plantes, et pour achever mon cours de botanique. En arrivant chez mes parents, je savourais ces douces semaines de repos pour remettre ma santé, ébranlée par mes études, lorsque ma mère accompagnée de mes frères et sœurs vinrent à moi, pour m'annoncer une terrible nouvelle. Je n'ai pas besoin de te la communiquer, car les journaux te l'apprendront assez vite pour te chagriner. Peut-être la connais-tu déjà. Mais hélas! *tout n'est pas là*¹! pour comble de malheurs je trouvais mes parents plongés dans l'inquiétude et une gêne voisine de la misère, au lieu de la modeste aisance du passé; fruit de leur travail. J'avais eu la bonne idée de ne pas refuser la place de précepteur que mon professeur m'avait offerte *en lui faisant*² mes adieux. Heureux de cette occasion, je m'empressai de lui écrire que je l'*acceptai*³ avec reconnaissance. Le lendemain, je reçus un télégramme qui m'ordonnait de partir immédiatement pour Munich, à 250 lieues de mon village natal⁴. La dernière chose que je fais c'est de t'écrire, *embrasser*⁵ ma mère, un petit frère et une sœur. Je regrette de ne pouvoir aller te trouver, *mais en revanche je promets de t'écrire le récit de mon voyage dès mon arrivée*⁶. Je te prie de donner de mes nouvelles à mes camarades et de prendre soin de mes parents, car l'argent que tu emploieras et la peine que tu auras pour eux, te seront largement rendus par ton ami Louis.

Reçois, cher ami, les salutations et les amitiés sincères de ton ami.

L^s GAUDIN, 6^e degré. 13 ans.

OBSERVATIONS. ¹ *Tout n'est pas là.* Il semble qu'il y a deux événements fâcheux bien distincts, tandis que ce doit être une même chose, cette terrible nouvelle et la gêne de la famille. ² *En lui faisant,* cette construction n'est pas bonne, c'est le professeur qui avait offert et c'est moi qui faisais. Pour pouvoir écrire *faire* au mode indéfini participe présent, il faudrait qu'il ait le même sujet que le verbe au mode personnel, avait offert. ³ *Acceptai* doit être à l'imparfait et non passé défini. ⁴ Une autre explication pour faire connaître Munich conviendrait mieux que celle-ci. ⁵ Il faut écrire *d'embrasser*. ⁶ Cette phrase est un peu embrouillée, on pourrait la construire ainsi : *mais je promets de t'écrire dès mon arrivée pour te faire le récit de mon voyage.*

9^e sujet proposé : LETTRE. Sommaire : Un jeune homme de 18 ans demande à entrer dans une maison de commerce en qualité de commis-voyageur. — A l'âge de 16 ans, il avait terminé honorablement ses études au gymnase de Genève ; ensuite il est allé à Dresde, pendant deux ans, dans une maison de premier ordre pour apprendre le commerce et terminer l'étude de la langue allemande. — Il est rentré à la maison avec de bons certificats de son patron et de ses professeurs.

Ecrire cette lettre le plus simplement possible.
 (Proposé par M. J. Maillard, à Meyrin.)

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Réponse aux problèmes proposés dans le numéro 10. XIII : 108 essuie-mains ; XIV : m. 0,15.

Nous avons reproduit, dans le numéro 9, les sujets de composition proposés aux écoles normales de Lausanne, pour les derniers examens ; dans le numéro 10, les sujets de dictée et de composition que le Département a adressés aux commissions d'écoles pour les examens des écoles primaires, nous pensons donner successivement les problèmes de mathématiques proposés aux élèves des écoles normales. Plusieurs de nos lecteurs y trouveront de l'intérêt.

PROBLÈME.

XV. Deux moulins fournissent, le premier 34500 Kg de farine en 30 jours ; le second 11400 Kg en 10 jours. En combien de jours pourront-ils fournir le pain nécessaire pour nourrir, pendant 5 mois de 30 jours, un corps de 1200 hommes ; chaque homme recevant 687 grammes de farine par jour ?
 (Examens d'admission en 4^e classe.)

GÉOMÉTRIE. — PROBLÈME.

X. Un tas de terre a la forme d'un parallépipède rectangle ayant une longueur de m. 2,7, une largeur de m. 1,8 et une hauteur qui est la moyenne entre la longueur et la largeur. Cette terre doit être transportée à l'aide d'une brouette qui a la forme d'un tronc de pyramide à bases rectangulaires ; les dimensions de la base supérieure sont : m. 0,75 et m. 0,50, celles de la base inférieure les $\frac{2}{3}$ de celles de la supérieure, et la profondeur de m. 0,38. On demande quel sera le nombre de brouettes et le poids de chacune, la densité de la terre étant de 1,45.

(Examens pour l'obtention du brevet de capacité.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. La commission de gestion a fait une observation au sujet des inspecteurs scolaires. Le travail de bureau imposé à ces fonctionnaires absorbe une grande partie de leur temps et les empêche de visiter les écoles aussi souvent qu'elles devraient l'être.

MM. les inspecteurs, dit la commission, reçoivent toutes les réclamations du corps enseignant, sont surchargés de travaux statistiques, etc. Il y a lieu en conséquence de prendre des mesures pour réduire la tâche imposée aux inspecteurs, en ce qui concerne le travail du bureau et la partie administrative de leurs fonctions.

Nous estimons aussi que les inspections d'école devraient être plus fréquentes, mais le moyen indiqué par la commission de gestion ne nous paraît pas être le véritable. La loi de 1865 a voulu, en instituant les inspecteurs d'écoles, créer un intermédiaire entre le corps enseignant et les autorités locales, d'un côté, et l'autorité supérieure, de l'autre; c'était là une innovation des plus heureuses, et l'on n'a eu qu'à se féliciter de ses effets au point de vue de la bonne marche des écoles. En confinant l'inspecteur dans ses visites d'écoles, on supprimerait cet intermédiaire; or nous ne croyons pas que ni l'instruction ni la facilité des rapports des instituteurs avec les autorités gagneraient quoi que ce soit à cette mesure.

Le nombre des inspecteurs n'est pas suffisant: voilà la vraie cause des irrégularités signalées par la commission de gestion. En regrettant que celle-ci n'ait pas trouvé le seul remède efficace, nous émettons le vœu que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil veuillent bien, lors d'une prochaine révision de la loi, compléter l'excellente institution des inspecteurs en portant à cinq au moins le nombre de ces fonctionnaires.

Vaud, pour ses huit cents écoles, n'a que trois inspecteurs, tandis que Fribourg, plus restreint en population et en étendue, en a récemment institué quatre.

— Les examens annuels sont terminés, depuis le milieu d'avril, au collège cantonal et à l'école industrielle cantonale.

Voici quelques données statistiques sur l'année scolaire qui vient de finir. Les deux établissements cantonaux ont compté ensemble 826 élèves, savoir 265 au collège, y compris 45 à la classe préparatoire, et 561 à l'école industrielle.

Des 220 élèves du collège, 203 étaient réguliers et 17 externes. Quant à la nationalité, 157 sont Vaudois, 33 Confédérés et 30 étrangers.

De ceux de l'école industrielle, 310 sont Vaudois, 154 Confédérés, et 97 étrangers.

195 élèves du collège habitent Lausanne; 17 les localités environnantes, et 58 sont en pension pour leurs études. Pour l'école industrielle, 313 ont leurs parents à Lausanne, 45 habitent les environs, 203 sont en pension.

Des 45 élèves de la classe préparatoire du collège, 40 ont été promus.

189 élèves ont subi les examens du collège, savoir 172 réguliers, 13 externes et 4 venant d'institutions privées; 167 ont été promus.

384 élèves de l'école industrielle, dont 350 réguliers, ont subi les examens; 319 ont été promus, 50 ont échoué, plusieurs n'ont pas fini leurs examens.

Nous espérons pouvoir donner dans le prochain numéro quelques détails analogues sur l'école normale.

— Les journaux de Lausanne annoncent, depuis quelques jours, des cours de sténographie donnés par M. Aug. Maillard, d'après la méthode Duployé. Cette méthode paraît offrir certains avantages sur la plupart des autres; les signes sont peu nombreux, faciles à écrire et à retenir; aucune voyelle n'est supprimée. Elle permet d'écrire vite et de lire facilement sa propre écriture et même celle d'un autre. Nous espérons pouvoir donner, plus tard, un aperçu du résultat des cours de M. Aug. Maillard.

ÉTATS-UNIS. — La cour de justice a décidé que l'instituteur avait le même droit sur ses élèves que le père de famille et celui de les contraindre au besoin à l'obéissance par les *châtiments corporels*. — La théorie de l'État du Tennessee est difficile à admettre pour bien des raisons que chacun comprend sans qu'il soit besoin de les énoncer et qui peuvent se résumer en ceci: l'instituteur qui punit ne sera jamais assimilé à son père par l'élève châtié. Mais désarmer complètement le maître vis-à-vis de mauvais garnements comme il s'en trouve, en lui donnant tort chaque fois qu'il est obligé d'employer la force, est un autre excès fait pour avilir l'enseignement et achever de détruire la discipline dans les écoles dont le personnel compte des enfants gâtés ou vicieux.

VARIÉTÉS

Les *Mittheilungen* de l'Institut géographique de Justus Perthes, publiées par Petermann, nous font connaître les changements considérables accomplis dans l'empire du Japon en 1876.

Cet empire de l'extrême Orient était divisé, depuis le milieu du second siècle, sous l'empereur Sai-Ma, en 9 provinces, qui étaient: *Kinai, Fokaido, Fosando, Hokurokudo, Sanindo, Sanjodo, Nankaido, Saikaido, Hokukaido*.

La première de ces provinces était regardée comme le patrimoine spécial et inaliénable de l'empereur même, aux temps où ce dernier, le Tenno ou Mikado, avait été complètement dépouillé de son pouvoir par le Séogun, espèce de Régent qui s'était substitué au premier pour l'exercice du pouvoir civil.

Mais cette division de l'empire ne répondait plus depuis longtemps aux besoins du pays. Tout le territoire se trouvait partagé entre six grands princes. Le Siogunat ou Régence était devenu héréditaire dans la famille d'un de ces six princes, la famille Tokugawa. Mais les autres princes se souciaient aussi peu du Siogunat que du Tenno ou Mikado.

En 1809 la féodalité fut abolie au Japon et les princes héréditaires

dépouillés de leurs fiefs. Mais ils conservèrent, à titre de gouverneurs, l'administration des provinces dont ils avaient eu la possession. En 1871, une nouvelle circonscription territoriale fut introduite et calquée, en quelque sorte, sur le département français, avec un Ken-rey, préfet ou gouverneur, pour chacun de ces grands districts.

Les trois capitales de la Chine, JEDDO, KIOTO et OSAKA forment des départements distincts, régis par un magistrat que l'empereur a choisi.

La ville très pittoresque de Kioto ou Miako, la capitale occidentale, a été bâtie en 790 après J.-C., par l'empereur Kan-Mu, et appelée le *Château de la paix*. Jusqu'en 1868, elle était la résidence impériale. Dépouillée de cette prérogative, elle n'en jouit pas moins d'une grande considération aux yeux des Japonais comme la ville lettrée par excellence, le centre de la science nationale et une sorte d'Athènes. C'est, en même temps, un centre de plusieurs branches d'industrie, de la fabrication de la porcelaine et du bronze. Cette ville ancienne a néanmoins perdu beaucoup depuis le départ de la cour. On ne connaît pas au juste la population de cette ville, elle est estimée à 374,663 âmes.

JEDDO, la capitale orientale, ne remonte qu'à la fin du XVI^e siècle, où elle eut pour fondateur le fameux Gong-Sama (Tokuguwa Yeasu) et devint la résidence de la famille du Siogun. Jeddo est celle des capitales du Japon que les étrangers connaissent le mieux et qu'ils ont décrit le plus souvent¹.

Bien que située sur la côte d'une des plus grandes et belles baies de l'univers, Jeddo ne jouit pas de tous les avantages d'une ville maritime, attendu que la rade n'est pas aisément accessible aux grands vaisseaux. Le gouvernement cherche cependant à relever la navigation dans cette cité en y envoyant des vaisseaux de guerre et en faisant de Jeddo le siège d'une société de bateaux à vapeur.

Si Kioto est l'Athènes du Japon, Jeddo en est comme la Babylone. Ses théâtres sont les meilleurs du Japon, ses restaurants et ses maisons à thé appartiennent à ce qu'il y a de plus élégant en ce genre. C'est aussi la ville des chanteuses et des danseuses par excellence.

Les environs de Jeddo offrent la plaine la plus fertile de tout l'empire et la production du riz y est d'une grande importance. Malgré cela, la ville elle-même n'a qu'une activité industrielle assez restreinte, consistant en articles de laque et bronze.

La loi qui obligeait tous les daïmos ou princes à faire chaque année un séjour dans la capitale et où leurs familles étaient fixées en quelque sorte, a beaucoup contribué au développement de Jeddo. Mais le retrait de cette loi, qui datait du règne du fils du fameux Gong-Sama, a réduit considérablement la population de Jeddo.

OSAKA, la Venise du Japon, a été fondée par l'empereur Ninloku, au commencement du IV^e siècle et devint un moment la capitale de l'empire sous l'empereur Koteu-Myva. Plus tard, au XVI^e siècle, elle joua de nouveau un rôle politique comme résidence du régent Tayotomi. Dans tous les temps d'ailleurs cette cité a été la métropole du commerce,

¹ Voir Mitford, Alcook, Lindau, Aimé Humbert, Hübner et un livre publié à Yokohama même en 1874 (*Tokio Guide*).

grâce à sa situation géographique, bien qu'elle n'ait pas de rade accessible aux grands navires. Elle est réduite à emprunter comme débarcadère la ville voisine de Hiogo, qui compte 40,000 habitants et dont le faubourg de Kobe est la demeure des marchands étrangers. Osaka a néanmoins beaucoup perdu de son importance et de sa richesse par l'ouverture de plusieurs ports. Elle a une population de 271,992 habitants. L'établissement de bateaux à vapeur, entre Osaka et Fusimi, dans le voisinage de Kioto, et l'ouverture d'un chemin de fer vers Hiogo n'ont pu arrêter le déclin de cette ville. Il est à craindre que tout le commerce ne se concentre de plus en plus à Jeddo et à Yokohama.

Tout l'empire, à l'exception de quelques provinces, est divisé en 60 Ken, dont chacun est régi par un Ken-rey ou gouverneur dépendant du ministre de l'intérieur. Quatre chefs-lieux de ces Ken sont ouverts aux étrangers; ce sont Kanagawa, dans la baie de Yokohama, Hiogo, Nagasaki, Nagata, le seul port qui soit ouvert dans la mer de Japon; mais la distance où il se trouve des centres de production en atténue beaucoup l'importance. L'ensablement provenant des alluvions des fleuves Nagato et Sinano en rend l'accès difficile aux grands navires. Chaque Ken ou province est divisé en districts (Gun ou Kowori). Au point de vue militaire, tout l'empire est distribué en 6 départements.

Pour l'instruction publique, l'empire forme 7 cercles, dont chacun a une école supérieure. Il y a 224 écoles moyennes dans tout l'empire. Les écoles élémentaires sont au nombre de 47,000, sur une population de 33,423,715 âmes, dont 16,955,047 personnes du sexe masculin. Les écoles normales et spéciales ne sont pas comprises dans ce chiffre.

L'empire se divise en 8 circonscriptions postales. Le réseau télégraphique s'étend dans plusieurs parties de l'empire.

(Traduit de Léon Mitschnikoffs par A. DAGUET.)

NOMINATIONS

Vaud. — *Enseignement classique ou secondaire* : M. Biaudet, Abel, instituteur pour le français dans les trois classes supérieures du Collège cantonal. — M. de Coppet, Frédéric, instituteur pour les mathématiques et le dessin industriel à l'École industrielle cantonale (division inférieure), en remplacement de M. Morf. — M. Dériaz, Adrien, instituteur pour les mathématiques dans la même division, en remplacement de M. de Coppet. — M. Roux, Félix, instituteur pour l'allemand et les sciences naturelles à l'École industrielle de Ste-Croix. Ces quatre nominations sont faites à titre provisoire.

Brévetés en 1877. Chapuis, G.-A. Marnand; Emery, J.-B., Collonges. — *Confirmation de titulaires provisoires*. Neyroud, L., Givrins; Tecon, J. Villeneuve. — *Mutations*. Michot, A., Vaulion; Depierraz, J., Penthéréaz; Jomini, F. Payerne; Chanson, M.-H. Chabrey; Grivat, S., Chevilly; *Rentrée dans l'enseignement*. Collet, Jeanne-C., Yverdon.

Neuchâtel. — M. Ernest Bille, à Valangin, classe supérieure mixte. — Mlle Louise Humbert-Droz, à Couvet, classe mixte inférieure. — Mlle Isabelle Vaucher, à Fleurier, 4^e classe de filles. — Mlle Geiser, à Colombier, 4^e classe des garçons. — Mlle Corlet, Landeron, 2^e classe des filles. — Mlle Ida Bourquin et Mlle Cécile Graf, au Locle, deux 6^e classes parallèles. — M. Georges Favre, au Locle, 5^e classe primaire.

Fribourg. — *Enseignement primaire*. — M. Frédéric Schaer, instituteur de la première classe de l'école libre (réformée) de Fribourg; M. Gottlieb Kœchelin, deuxième classe, même école; Mlle Anna Schmied, troisième classe filles, même école; M. Nicolas Blanchard, à Cormondes; M. Augsburger, à Môtiers en Vully.

Berne. — Outre un grand nombre de confirmations, les mutations suivantes : M. L.-Aug. Joray, école mixte de Villeret. Mlle Camille Frossard, deuxième classe, Villeret. M. Fréd. Chard, deuxième classe garçons, Prêles. M. H.-L. Villos, école mixte, Vauffelin. Mlle Ad. Eulalie, Boy-de-la-Tour, troisième classe, Courtelay. M. Chiquet-Gassmann, troisième classe, Fontenais. M. Constant Vauclair, Vendlincourt.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE BORGEAUD.